

17 15
3685
17 15

Pour l'autel et le foyer.

Saint-Honoré de Shenley

(BEAUCE)

Autrefois et Aujourd'hui

L'histoire ressuscite le passé,
le fait surgir des ombres et
de la poussière du temps.—

THS CHAPUIS.



Typ. de L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, Québec

SAINT-HONORÉ DE SHENLEY
AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

AVEC LA PERMISSION
DE
L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE.

ST-HONORÉ de SHENLEY

(CO. BEAUCE)

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI



QUÉBEC
TYP. L'ACTION SOCIALE LTÉE

1915

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS

En ce temps-là, une immense forêt couvrait le territoire de notre municipalité et celui des paroisses voisines. Le gibier y pullulait, dit-on ; les cours d'eau y foisonnaient en poissons de choix. Bien longtemps, les indigènes y avaient coulé d'heureux jours ; puis, les blancs étaient venus, chassant devant eux les tribus errantes qui s'entredévoraient et ne tardèrent pas à disparaître.

Les nouveaux-venus, trop peu nombreux, ne s'emparèrent que lentement du vaste patrimoine que la Providence leur avait si libéralement départi. Peut-on s'en étonner, quand on considère l'énorme somme de travail que nécessite le déboisement de la forêt, le défrichement d'une terre ? Au contraire, on ne saurait assez admirer le courage, l'endurance, la ténacité que déployèrent les premiers conquérants de la forêt. Certes, aujourd'hui encore, le défricheur qui arrache à nos savanes une parcelle de son sauvage domaine mérite tous les éloges, parce qu'il fait œuvre patriotique par excellence, en même temps qu'il assure, par un pénible labeur, l'avenir de sa jeune famille. Néanmoins, il faut reconnaître que les perfectionnements de l'outillage moderne lui facilitent grandement la réalisation de ses légitimes ambitions, en lui permettant d'exécuter, avec moins de fatigues et en un temps relativement court, un travail qui eût coûté à ses pères des années d'héroïques efforts. En outre, le Gouvernement, appréciant les avantages d'une intelligente colonisation, se montre généralement bon prince et ne marchandé pas au colon une aide efficace.

LES COLONS

En 1854, trois Canadiens-Français résolurent de se tailler une terre dans la partie de la forêt qui forme le dixième Rang actuel de notre paroisse. Honneur à ces vaillants .

C'étaient M. Clément Larochelle avec sa femme et quelques jeunes enfants ; M. Pierre Boutin, célibataire, et M. Thomas Morin, également célibataire. Clément Larochelle, né en France, était venu tout jeune au Canada avec son père ; il avait épousé Marie-Rose Lapointe dit Audet, de Sainte-Hénédine. Ils eurent huit enfants dont plusieurs sont encore sur le bien paternel.

Pierre Boutin, natif de la Rivière du Sud, après trois ans de séjour à Saint-Honoré, épousa dans sa paroisse natale, Marie Buteau. Le jeune ménage vint se fixer à Saint-Honoré sur la terre préparée par M. Boutin. De leurs sept enfants, trois garçons et quatre filles, deux occupent les lots défrichés par le chef de la famille.

Thomas Morin, originaire de Saint-Valier ou de Saint-Michel, de Bellechasse, épousa dans la suite Euphrosine Bretoni veuve d'Olivier Béty. Ils moururent sans postérité.

En 1857 et les années suivantes, l'arrivée successive de plusieurs colons, dont quelques chefs de famille, eut pour résultat l'ouverture d'un nouveau Rang, celui du Grand-Shenley. Ces gens de cœur venaient de différentes paroisses ; leurs noms méritent d'être conservés. C'étaient Jean Martin, de Saint-Anselme ; son fils aîné Cyrille était âgé de quatre ans : Joseph Labrecque, de Saint-Bernard ; Magloire Ferland, de Sainte-Marguerite ; Thomas Champagne, de Sainte-Marie ; Alfred Roy, de Saint-Étienne de Lauzon ; Firmin Beaulieu, de Lévis.

L'élan est donné ; désormais il ne s'arrêtera plus. Devant le flot montant de cette invasion pacifique, la forêt recule lentement et de nouveaux rangs se dessinent. Vers 1860, arrive une intrépide escouade de jeunes gens de Saint-Henri qui nous donneront le neuvième Rang. Nommons Louis Carrier, Elzéar Beudoin, Magloire Bellavance, Ephrem Gagné, Ferdinand Labrecque.

Cette jeunesse enthousiaste est ambitieuse : la forêt en gémit, c'est à qui lui portera les plus rudes coups ; le feu achève l'œuvre du bûcheron. Mais voilà : point de « blondes » parmi les souches, pas de Sabines dans le voisinage. Or, voici ce qui arriva : comment ? l'histoire est muette là-dessus, elle se borne à constater le fait qui fait rêver aux idylles patriarcales. Donc, après quelques rapides années de courageux labeur, un beau matin de printemps, dans le « Temple de rondins » du IXe Rang, par devant le Missionnaire, nos jeunes colons fondaient une colonie. . . De ce train-là, les choses marchèrent rondement :

« Quand les bœufs vont deux à deux, . . . etc. »

COMMENCEMENT DE MISSION

A l'origine et durant plusieurs années, les colons de Shenley devaient aller à Saint-Évariste pour remplir leurs devoirs religieux. Il fallait pour cela effectuer plusieurs milles dans la forêt, sans autre chemin que la piste du gibier. Une telle situation ne pouvait durer ; l'administration diocésaine s'en émut et, en 1861, M. l'abbé Bérubé, curé de Saint-Évariste et grand ami des colons, inaugura le service religieux

dans le nouveau district qui comptait à cette époque une dizaine de familles.

La maison de M. Alfred Roy, jeune ménage établi depuis peu au Grand-Shenley, (9^e rang), devint le centre de ce noyau paroissial et le cœur de la petite colonie. Une fois par mois, dans la soirée du dimanche, le missionnaire s'y rendait, prêchait, entendait les confessions, bénissait les mariages, baptisait les nouveaux-nés. Le lendemain, les fidèles assistaient à la messe et y communiaient ; après quoi, l'homme de Dieu repartait, laissant à ses chères ouailles la paix de Celui qui appelle l'âme dans la solitude remplie de sa douce présence.

Ce début de vie paroissiale fut pour les jeunes colons une source de grandes consolations et un puissant encouragement. De nouvelles familles arrivaient successivement et se fixaient dans les profondeurs de la forêt. Leur arrivée, saluée avec joie, souleva bientôt un pénible problème. L'humble maisonnette de M. Roy devenait visiblement insuffisante pour recevoir tous les fidèles ; il fallait d'urgence recourir à une autre combinaison. Nos gens ne pouvaient songer à bâtir une chapelle ; force leur fut donc de reprendre, sous bois, le chemin de Saint-Évariste, pour le service religieux. On imagine combien ce nouvel état de choses leur causa de peines et d'ennuis.

L'heureuse demeure qui eut l'insigne honneur d'être le premier sanctuaire du Très-Haut à Shenley n'existe plus ; sur son emplacement, M. Archillas Roy a bâti une maison plus belle et plus solide certainement, mais moins glorieuse pourtant, car elle n'a jamais abrité l'auguste Mystère de nos autels.

La première mission avait duré de trois à quatre ans à peine.

ENCORE DES COLONS

Les succès de nos vaillants pionniers excitaient l'émulation des anciennes paroisses. En 1861, Saint-Anselme nous envoie un beau groupe de cinq familles, celles de Damase Morisset, d'Antoine Audet dit Lapointe, d'Honoré Lecourt, de Médard Rouleau, de Georges Bougie.

Peu de temps après (1864), un bon paroissien de Sainte-Croix de Lotbinière, M. Julien Bougie, vient se fixer avec sa jeune famille, au Grand-Shenley. Ainsi que la plupart de ses compagnons, ce vétéran vit ses efforts couronnés de succès ; son fils Julien vient tout récemment de s'établir au Village sur une belle terre achetée de M. Anselme Mercier.

Après les lenteurs et les fatigues des premiers jours, nos défricheurs saluaient l'aurore d'une ère de prospérité. La terre, une terre exceptionnellement fertile, leur promettait de splendides moissons ; l'espérance gonflait les cœurs et leur faisait braver courageusement les sacrifices de la première heure.

TEMPS HEROIQUES

C'était une rude vie que celle de nos premiers colons. Les hivers étaient longs et rigoureux ; des gelées précoces ou tardives compromettaient la maigre récolte de sarrazin et d'orge qui devait fournir le pain de la famille. La « fleur » était un luxe inconnu, et l'on ne s'en portait pas plus mal. Les patates, cette richesse du pauvre, n'étaient pas à l'abri des froids prématurés.

Pour s'approvisionner, les voies de communication n'existant pas, les colons se rendaient, par des sentiers perdus sous bois, à travers mille difficultés, jusqu'à Saint-Évariste, village de fondation récente qui possédait un petit magasin, à Saint-Isidore de Lauzon, à Sainte-Marie, à Saint-François, parfois même jusqu'à Lévis.

Il fallait porter à dos les outils pour le travail, l'étoffe pour les habits, les provisions pour le ménage. C'était un long et souvent périlleux voyage qu'on n'entreprenait pas à la légère ; parfois la rigueur de l'hiver ou la fonte des neiges, ou les pluies trop abondantes le rendaient impossible.

Alors la jeune « colonie » devait, pendant deux à trois mois — cela s'est vu — se mettre au régime des patates salées. Avec ce fonds inépuisable de bonne humeur, qui est l'une des caractéristiques de la race, le colon en prenait bravement son parti, les petits n'y perdaient pas leur belle mine et la « colonne » n'en était pas moins avenante : à peine donnait-elle un soupir de regret à la savoureuse galette de sarrazin, manne rêvée par ces femmes fortes, en des jours mémorables.

La note comique venait fréquemment égayer la vie austère de ces premiers temps. Nos anciens se rappellent encore maintes joyeuses aventures qu'ils vous content avec une verve intarissable.

Une respectable veuve de quelque quatre-vingt-cinq ans, Mme Jobin, rentière au village, de par la grâce de Monsieur le Curé, se plaît à raconter les histoires amusantes dont elle fut l'héroïne. Naturellement, au temps de sa belle jeunesse, il n'y avait pas de médecin à Shenley ; la vie cependant y suivait normalement son cours tout aussi bien que dans les grosses cités. Alors, la brave femme s'improvisa matrone, sans licence, mais avec une compétence qui eût, dit-on, fait pâlir la Faculté. Que de promenades accidentées elle fit ainsi à travers bois. Une nuit d'hiver, enroulée

dans sa couverture, elle se rendait en traîneau, par des sentiers impossibles, auprès d'une malade. Après une course fatigante,

« l'attelage suait, soufflait, était rendu . . . »

le conducteur se retourne pour voir si sa compagne n'était pas incommodée par le froid : Elle avait disparu. Notre homme revint sur ses pas et finit par retrouver sa voyageuse saine et sauve, échouée sur un banc de neige.

Une autre fois, c'était au printemps, les ruisseaux débordés transformaient les sous-bois en marécages. Il fallait, cette fois, traverser la petite « Rivière à Toinon ». En un tour de main, l'ingénieux conducteur construit un bac nouveau genre : une cuve à lessive est placée sur le traîneau, la matrone s'y installe, le guide remorque le tout sans accident, jusqu'à l'autre bord.

Nous n'en finirions pas s'il fallait raconter cent autres faits aussi intéressants.

PREMIERS SUCCES

Ces temps héroïques ne se prolongèrent pas indéfiniment. La terre n'est ingrate qu'à celui qui la méconnaît. A Shenley, le sol grisâtre, composé d'un mélange de sable et d'humus, est éminemment favorable à la culture des céréales et des légumes ; il n'y en a pas qui lui soit supérieur pour les prairies et les pâturages. Le terrain est généralement uni ; les roches, sont une variétés de calcaire ou d'ardoise très friable dont la désagrégation constitue un véritable engrais.

Les produits agricoles de Shenley supportent avantageusement la comparaison avec ceux des paroisses les plus prospères du diocèse. La paroisse de Saint-Honoré possède encore plusieurs des pionniers qui fondèrent ce nouveau centre de colonisation et qui jouissent d'une vieillesse paisible et honorée, parmi leurs compatriotes. Leurs descendants sont établis çà et là, dans nos Rangs, sur de belles et grasses terres, tandis que les chers « Vieux » sont venus jouir de leurs rentes à l'ombre du clocher paroissial. Rentiers, ils le sont, ces vétérans de la glèbe ; ils ont loyalement gagné leurs titres par leur patience invincible et leur confiance en Dieu.

Cette confiance jointe à la bonne humeur est peut-être le plus riche apanage que nous aient légué nos ancêtres. Heureux qui le cultive sous l'égide de la religion. La paix et l'abondance viendront s'asseoir à son foyer.

REVERS DE MEDAILLE

Qui n'a observé que la nature, après avoir produit un chef-d'œuvre, comme épuisée par son effort, semble se recueillir et ne plus donner qu'à regret un fruit inférieur et tardif ? Le même phénomène se produit dans les annales de l'humanité : rarement un héros engendre un héros.

Or, qui osera dénier ce nom aux vaillants qui, au prix de fatigues inouïes, de privations de toutes sortes, ont conquis des milliers d'acres à la culture ? On qualifie d'héroïque l'acte du soldat qui sacrifie son existence pour défendre le sol natal et sauvegarder l'inviolabilité de la Patrie. Rien de plus juste ; loin de nous, cousins de ces braves qui versent leur sang généreux sur les

champs de bataille de France et de Belgique, pour la cause sacrée de la justice et de la civilisation, loin de nous la pensée d'arracher de leurs fronts les lauriers glorieux que leur décerne la Patrie reconnaissante. Mais, (et ceci me rappelle une vieille devise : « Par la charrue et par l'épée. ») ces États si prospères de la vieille Europe, qui donc leur a inauguré, dans le lointain des siècles, l'ère de la richesse et de l'abondance ? N'est-ce pas le moine-agriculteur, l'humble paysan ? Eh bien, le vrai colon est, à notre jeune Canada, ce que furent jadis, pour l'ancien Monde, le moine-défricheur et le paysan : même labeur obscur, même héroïque abnégation, mêmes dévouements inconnus ou méconnus.

Donc, parmi les fils de nos premiers colons, quelques-uns, effrayés du rude travail qui les attendait et avides d'un gain plus facile, désertèrent le toit paternel et allèrent chercher fortune dans les manufactures des États-Unis. Un jour, ils se sont aperçus qu'ils perdent, à cet échange, leur santé, leur belle confiance en Dieu et en eux-mêmes ; heureux encore si, prévenant une faillite complète, ils se retournent vers la terre natale et lui demandent cette heureuse médiocrité qui fait le bonheur du sage. Avec une surprise mêlée d'envie, ils contemplent alors le bien-être, les succès de leurs compatriotes et déplorent leur propre inconstance, « jurant, mais un peu tard, qu'on ne les prendra plus. »

Triste histoire, trop souvent répétée, de nos jeunes Canadiens-Français. L'épreuve d'autrui ne les instruit pas, tant il est vrai que l'expérience est le total de nos déceptions.

RETOUR VERS LA TERRE

Dieu merci, il se produit chez nous, depuis quelques années, un remarquable mouvement de retour vers la terre. C'est à l'Église catholique qu'est due cette heureuse initiative. Mère vigilante, elle a compris quels dangers faisaient courir à ses enfants l'impiété, l'hérésie et l'indifférence, fléaux plus redoutables que l'atmosphère anémiantes des fabriques américaines. Sous son inspiration, de zélés missionnaires ont organisé avec succès une intelligente campagne qui a déjà rendu au pays bon nombre de familles. Cette œuvre essentiellement religieuse et patriotique restitue à notre pays ses colons naturels ; elle contribue efficacement au développement de la richesse nationale dont notre sol est la veine inépuisable.

Le Gouvernement apprécia dès l'origine les avantages incalculables de cette nouvelle immigration. Non content de lui accorder une platonique bienveillance, il adopta en sa faveur les mesures les plus libérales et les plus éclairées : réduction des tarifs de voyage, facilités dans l'acquisition des lots de terre, etc., etc. Bref, cette fois encore, l'accord des pouvoirs religieux et civil a eu les plus heureux effets ; les résultats obtenus ont dépassé les espérances. C'est par groupes de vingt, trente et quarante familles que nos missionnaires-colonisateurs enlèvent périodiquement à l'existence précaire des manufactures de la Nouvelle-Angleterre, les chers prodiges de notre beau Canada et leur rendent, avec la fierté d'une Patrie retrouvée, les droits à l'héritage national, dans les immenses plaines du Centre et du Nord-Ouest.

CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE

Depuis quatre ans, le nombre des colons ayant considérablement augmenté, ils se décidèrent de bâtir une Chapelle, dans l'été de 1868. Monsieur l'abbé H. Desruisseaux en désigna l'emplacement sur le terrain généreusement offert par M. Prudent Mercier, sur la Grande Ligne.

L'édifice mesurait soixante-dix pieds sur trente-cinq. Un ouvrier du pays, M. Chabot, en fut l'architecte et l'entrepreneur ; il devint ensuite le premier chantre de la mission. C'était un maître ; il apprit les secrets du plain-chant à Messieurs Onésime Lacasse, Thomas Champagne, Henri Jobin, Pierre Bégin. Depuis longtemps, M. Chabot a pris sa retraite et s'est retiré à Saint-Évariste.

Par lettre en date du trois janvier mil huit cent soixante-neuf, Monseigneur Baillargeon, archevêque de Québec, autorisa Monsieur l'abbé Honoré Desruisseaux à bénir la nouvelle chapelle sous l'invocation de saint Honoré, archevêque de Cantorbéry, dont l'Église célèbre la fête le trente septembre. Monseigneur décréta que la future paroisse s'appellerait, Saint-Honoré de Shenley — Shenley est un village du Comté de Hartford, Angleterre.—L'Archevêque de Québec voulait, en choisissant ce titulaire, honorer le premier desservant de Shenley, Monsieur l'abbé Honoré Desruisseaux.

LE CIMETIERE ET LE PRESBYTERE

C'était un grand pas heureusement franchi ; nos gens ne s'arrêtèrent pas en si beau chemin. Ils soupiraient après l'arrivée d'un missionnaire au milieu d'eux et se mirent courageusement à l'œuvre pour préparer le terrain, établir un cimetière et bâtir un presbytère.

Le premier fut disposé au nord-ouest de la chapelle sur le terrain donné par M. Prudent Mercier ; le presbytère fut placé de l'autre côté de la chapelle, sur le même terrain, à peu de distance de la Grande Ligne. Tous les travaux se faisaient sous la direction de M. l'abbé Desruisseaux ; aussi le bois arrive-t-il comme par enchantement, les planches sont sciées, les poutres se dressent et bientôt le petit presbytère est debout, oh ! très modeste, mais bien distribué, bien disposé, confortable.

M. l'abbé Desruisseaux obtint de Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, le seize octobre mil huit cent soixante et onze, le diplôme d'Autel privilégié pour la chapelle de Saint-Honoré où il venait à jours fixes pour le service religieux de la Mission.

NOMINATION DU PREMIER CURE DE SAINT-HONORE

Enfin l'événement tant désiré vint combler les vœux de la colonie de Shenley. Par une lettre du vingt-neuf août mil huit cent soixante-treize, Mgr Taschereau annonce aux colons l'arrivée de leur premier Missionnaire résident, M. l'abbé Jos.-Oct. Faucher. Voici le texte de cette très remarquable lettre.

Elzéar-Alexandre Taschereau

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège
Apostolique, Archevêque de Québec.

Aux Fidèles de la paroisse de Saint-Honoré de Shenley,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous avons nommé aujourd'hui, N. T. C. F. un pasteur qui devra résider dans votre paroisse. Désormais, Notre-Seigneur demeurera nuit et jour dans la chapelle que votre piété lui a élevée. Ce sera pour vous une source de joie, de consolation et de grâces dont vous vous empresserez sans doute de profiter pour la sanctification de vos âmes.

Vous environnerez de votre amour et de votre respect ce pasteur qui vient au milieu de vous pour être le Ministre de Jésus-Christ, le dispensateur de ses Mystères et le prédicateur de la parole divine. Votre fidélité à correspondre aux grâces du Bon Dieu sera pour votre pasteur la récompense qu'il ambitionne davantage et la plus belle reconnaissance que vous puissiez témoigner envers le Bon Dieu. Nous avons la ferme confiance que vous ne manquerez pas à ces devoirs, etc., etc.

Monseigneur Taschereau définit ensuite les bornes de la paroisse. Ces limites furent modifiées trois ans plus tard. Saint-Honoré de Shenley est borné à l'est par Saint-Martin, au midi, par St-Hilaire de Dorset ; à l'ouest par Saint-Évariste ; au nord par St-Benoît.

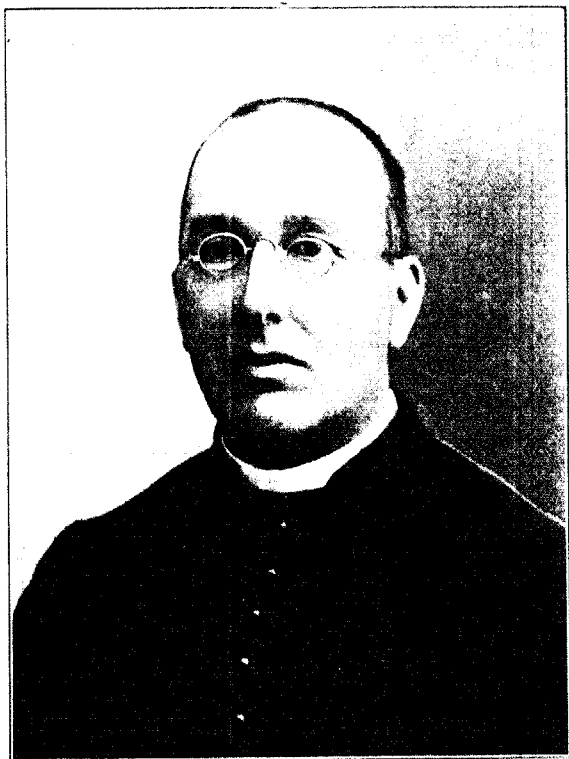
Le village est situé à cinq milles de la station de Saint-Évariste, la gare la plus rapprochée du Québec Central.

MISSIONNAIRE ET COLONS

(1873-1881)

Monsieur l'abbé Joseph-Octave Faucher se dévoua sans réserve à sa belle mission. L'œuvre pouvait tenter un grand cœur ; le sien n'y faillit pas. Mêlé à ses paroissiens, le digne prêtre manie comme eux la pelle et la pioche et prépare le terrain de la Fabrique. La tâche était rude ; après avoir défriché, il fallait drainer, où tout au moins provoquer, par une irrigation suffisante, l'écoulement des eaux qui transformaient le village en une vaste « grenouillère ». Au coucher du soleil, dans cet heureux temps, on bénéficiait d'une sérénade en règle dont la gent marécageuse faisait libéralement les frais. On s'en fut passé volontiers, attendu que les miasmes délétères transformaient les antres d'harmonie en foyers d'infection. Missionnaire et colons travaillèrent si bien qu'au bout de quelques années, l'emplacement du village fut à peu près convenablement égoutté, étant donnée la faible inclinaison du niveau général. Néanmoins, et sans doute pour nous rappeler cet « âge d'or », si vous désirez parcourir dans ses deux milles, la Grande Ligne, ou, si vous préférez, la rue Impériale, qui traverse le village de l'est à l'ouest, je vous engage à vous munir de solides échasses, aux premiers jours du printemps et de l'automne. Il faut dire que nous avons cependant, au nord du chemin, des trottoirs dont on ne saurait médire ; puis, il paraît que nos édiles se proposent dans un avenir prochain de voter la municipalisation de nos routes. Vive le progrès !

Ces travaux tout matériels n'empêchaient pas le premier Curé de Saint-Honoré de veiller sur ses chères ouailles avec une tendre sollicitude. Les jours d'épreuves n'étaient pas terminés ; ça et là, dans les profon-



M. LE CHANOINE J.-O. FAUCHER,
Premier curé (1873-1881)

deurs de la forêt, de jeunes familles débutaient péniblement ; les courages chancelaient et quelques-uns se demandaient tristement s'il ne valait pas mieux retourner en arrière.

Le bon missionnaire entendait leurs plaintes, les plaignait lui-même pour avoir le droit de les encourager ensuite ; puis, sa charité leur procurait — comment ? les Anges de Dieu le savent — les ressources indispensables, en même temps que sa parole ardente et convaincue faisait renaître la confiance dans leurs cœurs. C'est avec cette paternelle charité que le dévoué missionnaire de Saint-Honoré cultiva pendant huit ans la vigne du Seigneur confiée à sa vigilance. C'était un père dans toute l'acception du terme ; il en avait l'inaltérable dévouement, la sage fermeté et l'indulgence tout évangélique.

Lorsque ses Supérieurs ecclésiastiques, désireux de récompenser son zèle sacerdotal, lui confièrent la direction d'une importante paroisse, son départ causa les plus sincères regrets, et lui-même ne quitta pas sans un vif déchirement le champ de ses rudes labeurs. Aujourd'hui ce vénérable prêtre est chanoine honoraire du Chapitre de Québec.

UN BRAVE HOMME

Qu'il nous soit permis de faire connaître, en quelques mots, un excellent paroissien qui édifia, dès ces premiers temps et pendant une longue suite d'années, les colons de Saint-Honoré. Monsieur Onésime Lacasse, élève et successeur de M. Chabot, fut bien longtemps le chantre attitré de la paroisse.

Mieux que cela, il se montra constamment chrétien exemplaire, paroissien modèle, tout dévoué aux différents Curés qui se succédèrent à Shenley pendant sa

longue carrière. Nul mieux que lui ne savait apaiser un différent sans irriter les parties, ranimer l'entrain et la confiance dans les pas difficiles. Ce digne homme fit mentir le proverbe qui prétend que l'ami de tout le monde n'est l'ami de personne ; il fut l'ami, souvent le conseiller de tous ses co-paroissiens ; il fut encore le meilleur ami de son Curé. Avec quel tact, en plus d'une rencontre, il ramena des esprits inquiets au respect de l'autorité. Il y avait en lui l'étoffe d'un diplomate et du meilleur.

Cette existence toute de devoir et d'honneur fut couronnée par une belle mort. Le premier mars mil-neuf cent-treize, M. Onésime Lacasse, qui eut toute sa vie une grande dévotion à saint Joseph, venait d'inaugurer son mois avec une ardeur toute juvénile ; jamais il n'avait mieux chanté que ce soir-là, dit-on : Ce fut son chant du cygne. Le pieux chrétien pouvait dire avec le plus sage, le plus juste des Athéniens :

« Vous, qui près du tombeau, venez pour m'écouter,
« Je suis un cygne aussi. Je meurs : je puis chanter. »

Quelques instants plus tard, il venait de rentrer chez lui, il se trouve mal. Monsieur le Curé, appelé en toute hâte, lui administre les derniers secours de la religion. Sans secousse, presque sans souffrances, le digne homme remettait son âme entre les mains de son Créateur, à l'âge de soixante-douze ans. Saint Joseph avait un client de plus là-haut.

PREMIERE SEPULTURE

C'était quelques jours avant l'arrivée de M. l'abbé Faucher ; le petit cimetière n'était pas encore terminé. M. l'abbé Desruisseaux bénissait la dépouille mortelle d'Alvina Bougie, enfant de sept ans, décédée le 21 août 1873, fille de Julien Bougie, cultivateur, et de Marguerite Boutin, son épouse.

PREMIER BAPTEME

Moins d'un mois plus tard, M. l'abbé Faucher administrait le premier baptême dans la chapelle de Saint-Honoré, celui de Jean-Onésime, né ce même jour, du mariage de Jean Audet dit Lapointe et de dame Marie Boutin (22 septembre 1873).

BENEDICTION DU CIMETIERE

Le dimanche, vingt-huit septembre mil huit cent soixante-treize, à l'issue des vêpres, M. l'abbé Faucher, autorisé à cet effet par Monseigneur l'Archevêque de Québec, bénit solennellement le cimetière en présence d'un grand nombre de fidèles parmi lesquels Prudent Mercier et Pierre Chabot procureurs de la Mission, Henri Jobin, Anselme Buteau et Thomas Champagne.

LE PREMIER MARIAGE

Le premier mariage fut béni le quatre août mil huit cent soixante-quatorze ; c'était celui de Rémi Labrecque, cultivateur, domicilié à Saint-Honoré, fils de Michel Labrecque et de Nathalie Turgeon, de Saint-Henri de Lauzon, et de Demoiselle Philomène Morin, fille de Augustin Morin et de Adélaïde Dion de Saint-Honoré.

Ferdinand Labrecque, frère de l'époux et Joseph Morin, frère de l'épouse, servirent de témoins.

“A LA GUERRE COMME A LA GUERRE”

Les braves colons ne s'étaient pas trompés : tous les biens leur vinrent avec leur cher Missionnaire. Était-il bien riche ? à peu près autant que ses paroissiens. On raconte encore discrètement autour du poêle, pendant les longues soirées d'hiver, l'odyssée amusante de la « vache de Monsieur le Curé ». Par suite de l'esprit trop normand de certain cultivateur, la pauvrete « prit, quitta, reprit » le chemin de la côte. Qui en fut marri ? ne pensez pas que ce fût la vache. Cette histoire très véridique, qui ferait sourire en un autre temps, n'est-elle pas attendrissante ? Comme elle fait toucher du doigt la simplicité du missionnaire en même temps que la pauvreté tout apostolique à laquelle se condamnent, pour l'amour de Dieu et des âmes, ces hommes auxquels le monde eut prodigué ses faveurs si leur cœur n'avait pas été plus grand que le monde.

Chers bienfaiteurs de l'église de Saint-Honoré, vous pardonnerez cette petite digression en considération de la mémoire vénérée de notre premier Missionnaire. N'est-ce pas lui qui vous a intéressés à sa paroisse naissante ? Avec quel tact religieux il fit appel à votre esprit de foi, à votre générosité. Quand il lira ces lignes, son cœur ému appellera sur vos têtes cette bénédiction des patriarches qui ouvre le ciel et féconde la terre.

UN CHEMIN DE CROIX

Monsieur Damasc Beaudoin, cultivateur de Sainte-Hénédine, père de M. Cléophas Beaudoin, cultivateur, résidant à Saint-Honoré, fit don à cette paroisse d'un beau Chemin de Croix, qui fut béni et solennellement érigé, en vertu d'une permission spéciale accordée par Mgr Taschereau, le 27 octobre 1873.

L'érection solennelle en fut faite le vingt-neuf janvier mil-huit cent soixante-quatorze, par M. l'abbé Polycarpe Dassylva, curé de Saint-Ephrem de Tring, en présence de Messieurs les abbés Honoré Desruisseaux, curé de Saint-Évariste, Joseph-Octave Faucher, curé de Saint-Honoré ; de Messieurs Damasc Beaudoin, donateur, Félicien Beaudoin, son beau-père, de Cléophas, son fils, de Maxime Pelchat, son gendre, de Pierre Chabot et Prudent Mercier, procureurs de la Mission, de Étienne Dallaire, Charles Leblanc, Alfred Bilodeau, maire, et d'une grande foule de personnes.

NOS BIENFAITEURS

Outre M. Damasc Beaudoin, donateur du Chemin de croix, nommons les Dames Ursulines de Québec, qui offrirent des ornements et du linge pour une valeur d'environ soixante piastres ;

2° M. le Grand-Vicaire, qui a donné quarante piastres et un joli bénitier ;

3° M. l'abbé Honoré Desruisseaux, curé de Saint-Évariste et de Saint-Honoré. Il a donné deux poëles, des chaises, des couchettes, des tables, etc., et, en argent, \$33.00 ;

4° La Fabrique de Saint-Étienne de Lauzon a fourni un dais, un *Enfant-Jésus* et un ciboire ;

5° M. l'abbé Pascal Pouliot, curé de Saint-Gervais, qui a donné un encensoir ;

6° M. Calixte Dagneau, marchand de Lévis, qui a offert un magnifique *Enfant-Jésus* ;

7° La Propagation de la Foi a donné \$16.00 ;

8° La Fabrique de Saint-Victor de Tring a prêté une cloche.

DON D'UNE CLOCHE

La clochette prêtée par la Fabrique de Saint-Victor était réellement trop petite ; ses grêles tintements suppliaient les échos de la forêt de lui envoyer une grande sœur. Ils allèrent, portés sur la brise du sud, réveiller la douairière endormie dans le clocher de Saint-Isidore de Lauzon.

Jamais réveil ne fut plus opportun : ne venait-elle pas de voir tout récemment, à travers ses rideaux de toiles d'araignées, l'arrivée triomphale de trois belles émigrées françaises, toutes pimpantes dans leur robe d'airain flambant neuf ? Cet évènement l'avait laissée rêveuse et mélancolique.

Or, peu de jours après, le sept novembre mil-huit cent soixante-quinze, le Conseil de Fabrique de Saint-Isidore décida à l'unanimité d'offrir cette cloche à la mission de Saint-Honoré.

Ce n'était pas la première venue que cette doyenne ; baptisée le vingt-trois juillet mil-huit cent-trois, elle avait assisté, témoin vibrant, aux fêtes et aux deuils de plus d'une génération et à l'épanouissement d'une florissante paroisse. L'accueil des colons de Saint-Honoré la consola des rigueurs du destin. Sa voix

retrouva les sonorités d'antan pour chanter sur le berceau des nouveaux-nés et pleurer sur le cercueil des pionniers de la Mission qui venaient dormir leur dernier sommeil à l'ombre de la petite chapelle du village.

Après de bons et loyaux services, la vaillante cloche changea de logis une seconde fois. Après les loisirs d'une retraite provisoire, elle remonta dans le gracieux campanile d'un joli Couvent, dont M. l'abbé M. G. Lemieux, septième Curé de Saint-Honoré, venait de doter sa paroisse.

Adieu les sonneries funèbres, aux appels argentins de la croix aérienne, tout un joyeux peuple d'enfants se met en branle pour entendre la parole qui doit les rendre instruits, sages et bons.

REGLEMENT POUR LE CHAUFFAGE DE LA CHAPELLE

La Mission de Saint-Honoré progressait rapidement grâce au zèle et à la sage administration de M. l'abbé Faucher et au bon esprit des paroissiens. On faisait honneur à ses affaires, mais on évitait soigneusement les grosses dépenses, sources d'ennuis pour le curé et de malaise pour les contribuables. Trop pauvre pour se payer des fournaies, la Fabrique fit installer des poêles dans l'église et dans la sacristie. Le bois de chauffage devait, à tour de rôle, être fourni par les paroissiens. Nous trouvons à ce sujet, dans les archives, un document que nous reproduisons à titre de curiosité.

« Le dix-neuf octobre mil-huit cent-soixante-treize,
« à une assemblée des propriétaires tenant feu et lieu
« dans la paroisse de Saint-Honoré de Shenley, comté
« de Beauce, tenue dans la sacristie, lieu ordinaire des

« séances, à l'issue de la messe paroissiale, dans le but
« d'avoir du bois de chauffage pour l'église et la sacristie
« et de déterminer l'emploi du reste de l'argent prélevé
« par le Conseil municipal pour la construction du
« cimetière, laquelle assemblée a été convoquée au
« prône de la messe paroissiale et annoncée au son du
« porte-voix, la dite paroisse n'ayant pas encore de
« cloche, il a été résolu à l'unanimité d'abord quant au
« bois de chauffage :

« 1° Que pour l'hiver prochain tout cultivateur rési-
« dant dans la paroisse et ayant une voiture soit tenu
« d'amener à l'église dans le courant de décembre, une
« demi corde de bon bois d'au moins trois pieds et
« demi, scié en deux et fendu, ou bien de donner
« soixante-quinze centins aussi dans le courant de
« décembre ;

« 2° Que pour les années suivantes, la paroisse soit
« divisée en deux parties, l'une comprenant les cultiva-
« teurs résidant à l'ouest de l'église, et l'autre ceux
« résidant à l'est, dans quelque rang ou concession que
« ce soit, et que chacune de ces divisions soit tenue
« alternativement d'apporter du bois ou de donner de
« l'argent suivant les conditions posées ci-dessus ;

« 3° Que la partie est de la paroisse soit tenue de
« commencer l'année prochaine ;

« Quant à l'argent prélevé par le Conseil municipal
« pour la construction du cimetière, il a été résolu que
« la paroisse cède cet argent pour payer les dettes, et
« s'engage à charroyer par corvées de la terre dans le
« cimetière, au cours de l'été prochain.

« Présents à l'assemblée : Pierre Chabot et Prudent
« Mercier, procureurs ; Anselme Buteau, Henri Jobin,
« Thomas Champagne, Clément Larochelle et Romuald
« Beaudoin, syndics et une centaine d'autres personnes
« dont quelques-unes ont signé avec nous.

« Signé : ANSELME BUTEAU, PRUDENT MERCIER,
« MAGLOIRE FERLAND,

« Jos.-Oct. Faucher, ptre.

ENGAGEMENT D'UN CONNETABLE

Le jeune curé s'ingéniait à perfectionner l'aménagement de son église et à la doter peu à peu des améliorations qui contribuent au maintien de l'ordre et à la beauté du culte. C'est ainsi que le dix-neuf avril mil-huit cent soixante-quatorze, il convoqua au presbytère une assemblée des Procureurs de la paroisse, à l'effet de choisir un connétable. Nous extrayons ce qui suit du registre paroissial :

« . . . Il a été résolu unanimement d'engager comme
 « connétable le Sieur Pierre Boutin, cultivateur, rési-
 « dant dans le dixième rang de la dite paroisse de Saint-
 « Honoré, à la condition que le dit Sieur Pierre Boutin
 « jouisse de l'usage d'un bane à trois places que les dits
 « Procureurs ont fait placer auprès de la porte de
 « l'église, tout le temps qu'il voudra bien remplir
 « l'office de connétable et exercer les pouvoirs que la
 « loi confère à cet officier ; et le dit Sieur Pierre Boutin,
 « étant présent, a déclaré accepter ces conditions et
 « s'engage à remplir l'office de connétable, pendant un
 « temps indéterminé . . . etc. »

PREMIERE VISITE PASTORALE

Grand émoi dans la paroisse. Monsieur le Curé vient d'annoncer au prône de la grand'messe que Sa Grandeur Monseigneur Elz.-A. Taschereau, Archevêque de Québec, viendra faire sa première visite épiscopale à Saint-Honoré le vingt-deux juin de cette année mil huit cent soixante-seize.

C'est un branle-bas général. Tandis que le missionnaire s'évertue à faire entrer un peu de catéchisme dans le cerveau des petits, les gens organisent la toilette du village. Le mot d'ordre était parti du presbytère, c'est dire avec quelle ardeur il fut exécuté. Dès la veille du grand jour, le terrain trop moelleux était inondé de feuillage ; à l'entrée du village, en face de la Chapelle, étaient dressés deux superbes arcs-de-triomphe ; l'intérieur de la petite église présentait un délicieux coup d'œil avec ses corbeilles de verdure, ses courants moussus et ses guirlandes de cèdre qui sentaient bon l'encens. Le lendemain, au point du jour, pavoisement général.

Monseigneur Taschereau s'y entendait en hommes : Sa Grandeur apprécia du premier coup d'œil et l'œuvre et l'ouvrier. En allouant les comptes de la Fabrique, Elle manifesta sa surprise et sa satisfaction de la générosité des paroissiens ; et vraiment un budget de plus de cinq cents piastres (sans les dons extraordinaires) n'est pas banal, dans les commencements où tout est à créer. Missionnaire et paroissiens gardèrent un reconfortant souvenir de cette première visite de l'éminent Prélat.

AMELIORATIONS IMPORTANTES

Bientôt, il fallut songer à agrandir la chapelle ; les plus sages prévoyaient que dans peu d'années, il faudrait, non plus y ajouter une sacristie, mais la remplacer par un édifice aux vastes proportions. Dès 1879, M. l'abbé Faucher agrandissait l'église de trente pieds ; y faisait installer un jubé, agrandissait la sacristie. On hésitait à entreprendre immédiatement la construction d'une église plus vaste, et cela se com-

prend. Dans ces commencements, les dépenses sont nombreuses ; le sol est lent à produire. C'est à force de privations, de patience, que le nouveau colon parvient à faire vivre sa famille. Il ne peut songer à faire des économies, trop heureux s'il peut, à la fin de l'année, équilibrer son budget. Dans ces conditions, toute entreprise extraordinaire devient une lourde charge que les plus braves hésitent à assumer. Le bon sens exige que la modération préside aux dépenses de toutes sortes ; la jeune mission doit subordonner ses espérances de succès à cette première condition. Elles ne seront pas déçues, si elle a le bonheur d'être dirigée par un homme de cœur et de tête. Dès son berceau, la mission de Saint-Honoré de Shenley eut cette bonne fortune : elle ne s'engagea que lentement et prudemment dans la voie des dépenses ; cette sage réserve lui permit, au jour marqué, de faire face aux frais exceptionnels nécessités par la construction d'une belle église.

Lors de sa deuxième visite pastorale, en 1880, Mgr Taschereau, approuva, sans restriction, les améliorations réalisées, tant à l'intérieur de l'église que dans la sacristie. Sa Grandeur applaudit à la sagesse du missionnaire et jugea que la chapelle ainsi agrandie permettrait d'attendre une vingtaine d'années, avant d'entreprendre la construction de l'église. L'évènement justifia exactement les prévisions du Prélat.

NOS BIENFAITEURS

1° Tout entier à sa chère mission, M. l'abbé Faucher savait y intéresser les âmes charitables. C'est ainsi que Mme Veuve François Jobin lui donna, le 28 janvier 1877, par l'entremise de son frère M. Pierre

Bégin, la somme de \$15.00 pour l'achat d'un drap mortuaire.

2° Le 26 juin 1880, Monsieur Charles Campeau, canadien résidant aux États-Unis, fait un don de dix piastres à la Fabrique de Saint-Honoré.

3° Le 3 juillet 1880, Monsieur Octave Tardif, de Sainte-Marie, fait don à l'église Saint-Honoré d'une belle croix et d'une garniture de chandeliers en bronze doré.

4° Ce même jour, Mme Veuve Jean Morency, de Sainte-Marie, donnait vingt verges de tapis pour le chœur de la chapelle.

Quatre jours après, à la Visite Épiscopale, Mgr Taschereau approuva la fondation d'une messe basse annuelle pendant vingt-cinq ans, aux intentions des Dames de l'Oeuvre de Tabernacle de Sainte-Marie, demandée par les deux bienfaiteurs susdits.

5° Le 7 novembre 1880, Mlle Rouleau, de Saint-Henri, institutrice à Saint-Honoré, fait don de deux beaux bouquets à la Fabrique.

6° Le 19 août 1881, M. Sylvain Lambert, propriétaire de la terre voisine de l'église de Saint-Honoré, voulant obliger Monsieur le Curé et éloigner un peu les édifices qui pourraient être construits sur les emplacements qu'il va vendre, fait don à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Québec, représentée par un de ses Procureurs, d'une lisière de terre de douze pieds de largeur, sur un arpent de hauteur. Ce don est fait par pure libéralité, sans redevance aucune.

7° Sous l'administration de M. l'abbé L. L. Quézel et de ses successeurs, l'église de Saint-Honoré reçut, en 1883 : une croix et des chandeliers pour l'autel de la sacristie, un fauteuil pour le célébrant, une lampe pour le Saint-Sacrement, deux surplis, plusieurs vases, deux bouquets et une statue de la Sainte Vierge ; le tout offert par M. l'abbé Quézel, curé de Saint-Honoré ;

8° De M. B. Tanguay, marchand, une statue de sainte Anne ;

9° De Monsieur Onésime Lacasse, cultivateur, une statue du Sacré-Cœur ;

10° De la Fabrique de Saint-Isidore de Lauzon, deux bannières ;

11° De Mlle Mathilde Garant, institutrice à Saint-Georges de Beauce, une belle chape et un calice en argent ;

12° De Monsieur Louis Trépanier, de Saint-Roch de Québec, le 20 avril 1886, quatre bouquets de valeur ;

13° De Monsieur James Closky, arrimeur de la ville, un chemin de Croix qui fut solennellement érigé le 28 novembre 1886 ;

14° De M. Napoléon Beaudoin, rentier de Saint-Henri de Lauzon, le 3 décembre 1887, vingt et une verges de beau tapis ;

15° De M. Louis Dubé, menuisier de Saint-Honoré, le 3 mars 1888, un magnifique chandelier pascal fait par lui-même ;

16° De M. Honoré Grégoire, marchand à Saint-Honoré, le 12 septembre 1891, une statue de la Vierge-Mère, pour être portée dans les processions ;

17° De M. l'abbé Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette, et premier curé de Shenley, le 27 août 1891, trois riches ampoules d'argent massif pour les Saintes Huiles ;

18° A même date, une somme de \$31.50 pour l'achat d'une lampe pour l'église et pour une garniture de croix et six chandeliers d'argent pour l'autel de la sacristie ; quarante-deux paroissiens se sont cotisés pour faire cette offrande ;

19° Le 27 janvier 1893, deux magnifiques vases sacrés ; calice et ciboire en argent massif, offerts par des paroissiens de Saint-Honoré ;

20° M. l'abbé, curé de l'Ancienne-Lorette, le 30 mai 1899, un dais et un ornement rouge ;

21° Un beau chemin de Croix, généreusement offert

par les paroissiens, érigé le 12 octobre 1902, dans la nouvelle église ;

22° Un chemin de Croix, don des paroissiens, qui est érigé solennellement dans la sacristie, le 16 novembre 1902 ;

23° De Mme Veuve Romain Lecomte, en 1912, un bel Enfant-Jésus ;

24° De Mme Philomène Ferland, en 1902, une très jolie statuette de sainte Anne, en cuivre doré, montée sur socle d'onyx.

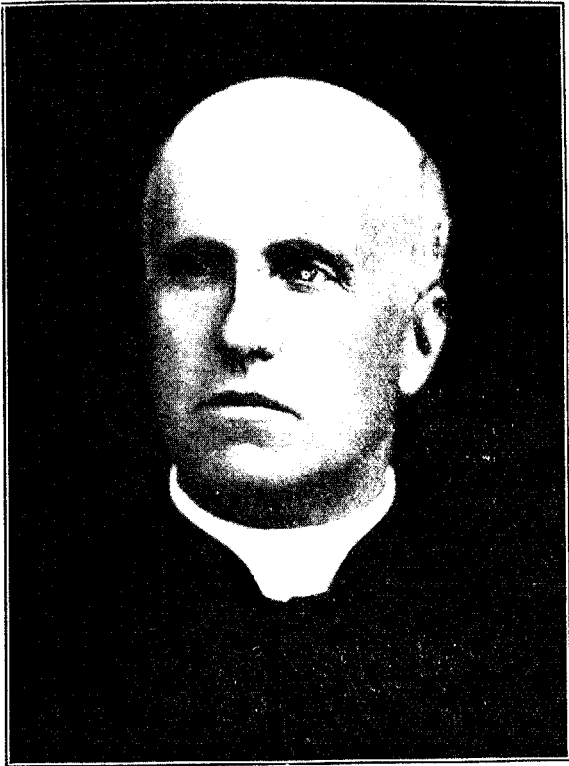
DÉPART DE M. L'ABBÉ FAUCHER

Cependant, le zèle et le mérite du premier curé de Shenley, M. l'abbé Faucher, avaient attiré sur sa personne l'attention du Chef du diocèse. Pendant qu'il se prodiguait sans compter pour le développement de sa chère mission, sans autre ambition que d'y procurer le bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu, Mgr Taschereau voulut reconnaître son mérite en lui confiant l'administration d'une importante paroisse.

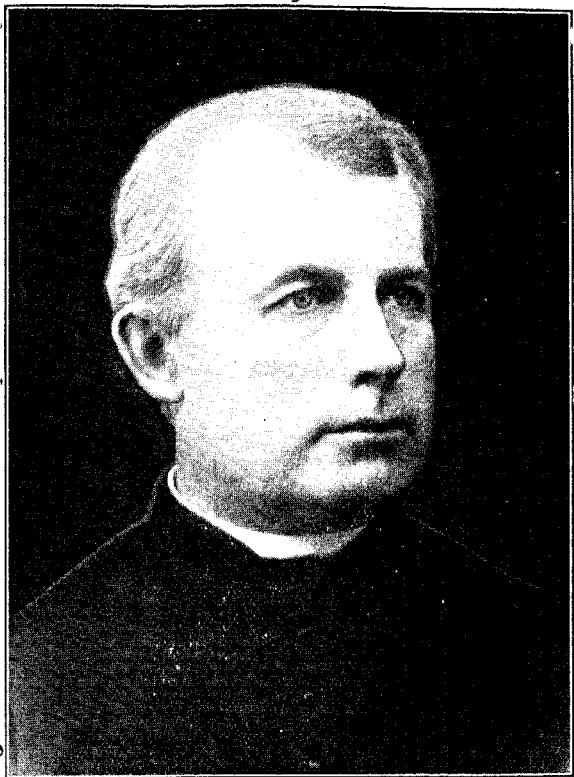
Vers la fin de 1881, M. l'abbé Faucher était nommé curé de l'Ancienne-Lorette. Nous ne reviendrons pas sur les regrets causés par son départ : c'était la juste récompense de son admirable dévouement.



L'ABBÉ L.-L. QUÉZEL,
Deuxième curé. (1881-85)



L'ABBÉ D. GOSSELIN,
Troisième curé. (1885-86)



L'ABBÉ G.-R. FRASER,
Quatrième curé (1886-94)

M. L'ABBÉ L.-L. QUEZEL

1881-1885

M. l'abbé Louis-L. Quézel, deuxième curé de Saint-Honoré, continua l'œuvre de son prédécesseur et travailla à éteindre la dette de la Fabrique. En même temps, il ne négligea rien pour l'ornementation de la maison du bon Dieu ; il fit à cette intention plusieurs dons à la Fabrique.

Désireux de terminer ses jours dans la retraite, il obtint de Mgr Taschereau l'autorisation d'entrer chez les Religieux Trappistes, en 1884.

M. L'ABBÉ D. GOSSELIN

1885-1886

Le troisième curé de Saint-Honoré, n'y demeura que deux ans. Sous son administration, le presbytère et ses dépendances furent l'objet de réparations assez importantes.

A la fin de septembre 1886, M. l'abbé David Gosselin nous quittait pour aller prendre la direction de la paroisse de Cap-Santé.

M. l'abbé Gosselin, qui est actuellement curé de Charlesbourg, vient d'être nommé par Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin, chanoine honoraire du Chapitre de Québec.

M. L'ABBÉ G.-R. FRASER

(1886-1894)

Son successeur, M. l'abbé George-R. Fraser, déploya la plus louable ardeur pour stimuler la piété de ses paroissiens. Il y réussit pleinement si l'on s'en rapporte aux faveurs spirituelles que Sa Grandeur Mgr Taschereau accorda en plusieurs circonstances à l'église et aux fidèles de Saint-Honoré.

CONFRÉRIE DU T. S. ROSAIRE

C'est ainsi que, le 11 novembre 1886, les RR. PP. Dominicains érigèrent à Saint-Honoré, la Confrérie du Très-Saint-Rosaire.

DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Par une lettre du 28 mars 1887, dont nous reproduisons ci-après la teneur, l'éminent Archevêque de Québec encouragea la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dont le pieux Curé s'était fait l'apôtre zélé auprès de ses paroissiens.

« Au Révérend M. Georges-R. Fraser, Ptre,
Curé de Saint-Honoré de Shenley,
« Monsieur le Curé,

« C'est avec bonheur que je permets l'exposition du
« Saint-Sacrement durant la grand'messe qui sera
« chantée, dans votre église, le premier vendredi de
« chaque mois.

« La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus a déjà fait
« un grand bien dans nos paroisses ; elle sera déve-
« loppée, dans la vôtre, par l'établissement de cette
« messe solennelle.

« Que vos paroissiens sachent qu'ils pourront espérer
« la pénitence finale s'ils font « *une neuvaine de com-
« munion à cette intention et pour honorer le Cœur de
« Jésus-Christ, en plaçant chacune de ces communions à
« chaque premier vendredi du mois, pendant neuf mois
« de suite.* » C'est la pratique précieuse suggérée par
« N. S. Jésus-Christ lui-même à la B. Marguerite-
« Marie.

« J'autorise le chant d'un salut solennel dans l'après-
« midi des fêtes de saint Joseph, sainte Anne, saint
« Isidore, patron des laboureurs, et de N.-D. de Pitié,
« dans la semaine de la Passion, et cela pour votre
« église.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Curé,

« Votre bien dévoué serviteur,

« CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.

« Administrateur.

Archevêché de Québec, 28 mars 1887.»

Le 11 avril 1888, l'infatigable pasteur obtenait de Son Ém. le Cardinal Taschereau, une nouvelle faveur pour les adorateurs du T. S. Sacrement, dont une confrérie venait d'être récemment établie dans la paroisse.

En effet, un nombre relativement considérable de fidèles s'étaient spontanément offerts à passer chacun une heure en prière devant le S. Sacrement. L'adoration commence à 6 heures du matin et dure sans interruption, jusqu'à 6 heures du soir. A ces fervents chrétiens, Son Ém. le Cardinal Taschereau accorde une indulgence de cent jours pendant leur heure de garde.

La Confrérie du Saint-Rosaire établie dans la paroisse, le 11 octobre 1886, comptant neuf cent-soixante-dix associés, M. l'abbé Fraser obtint de Son Ém. le Cardinal Taschereau que le Rév. Père Saintourens, Dominicain, érigeât l'Archiconfrérie du Rosaire Perpétuel, à l'issue d'une fructueuse retraite paroissiale prêchée par ce religieux, à Saint-Honoré, du 27 juillet au 30 août 1890.

Par une lettre du 23 novembre 1891, le Cardinal Taschereau accorde 1° la permission de terminer la journée de prières, dans l'église, le 27 de chaque mois ; 2° une indulgence de cent jours à tous les membres du

Rosaire perpétuel pour chaque heure de garde à l'église ou à la maison.

VISITE DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

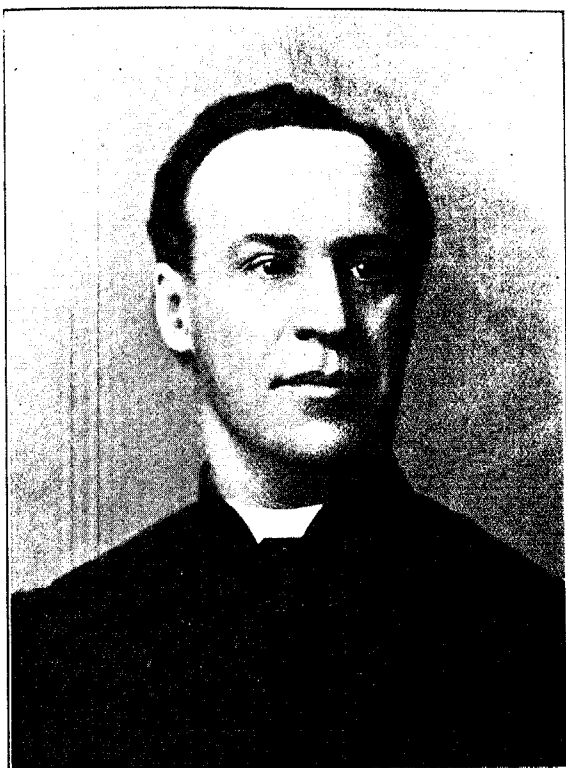
Le 12 juin 1888, la paroisse de Saint-Honoré recevait la visite du premier Cardinal canadien, S. Ém. le Card. Elz. Taschereau. Curé et fidèles, lui firent une réception grandiose : treize arcs de triomphe, feu d'artifice, décorations splendides : en un mot rien ne fut épargné pour faire de cet évènement un véritable triomphe.

Le ciel se mit de la partie ; une température idéale favorisa la réalisation complète du programme. Toute la paroisse et un grand nombre d'étrangers étaient accourus pour acclamer l'illustre Prince de l'Église. Malgré l'enthousiasme général, tout se passa dans un ordre parfait. Ce grand jour fit époque dans les annales de Saint-Honoré et laissa dans les cœurs la plus heureuse impression.

M. L'ABBÉ J.-A. FEUILTAULT, 5e CURÉ

(1894-1905)

Vers la fin de l'été 1894, M. l'abbé Fraser était appelé par la confiance du Chef de l'Archidiocèse, à la direction de la belle paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière. Il emportait les sincères regrets des paroissiens de Saint-Honoré qui avaient su apprécier la grande piété et les vertus sacerdotales du prêtre de mérite qui les avait gouvernés pendant huit années.



L'ABBÉ J.-A. FEULTAULT
Cinquième curé (1894-05.)

M. l'abbé Joseph-Alphonse Feultault, cinquième curé de Shenley, ne tarda pas à voir surgir un grave problème. Pendant ces dernières années, la colonisation du Canton de Shenley avait marché à pas de géants. Commencée dans la partie Ouest de la paroisse qui confine à Saint-Évariste, dans les rangs du Petit-Shenley, du Dix, du Neuf, du Grand-Shenley, elle avait bientôt dépassé le village de Saint-Honoré, suivant la Grande-Ligne, et envahissait le territoire formant les deux Six et le Quatre, Nord et Sud.

La chère petite chapelle de la Mission, malgré les améliorations opérées par M. l'abbé Faucher et ses successeurs, était devenue notoirement insuffisante. Il fallait bâtir d'urgence. Cependant, l'heure ne parut pas opportune au nouveau curé ; il prit un moyen terme dont les paroissiens apprécièrent la sagesse. Une assemblée paroissiale, convoquée le 24 février 1895, adopta à l'unanimité la résolution d'allonger de vingt pieds la sacristie, afin d'y mettre des bancs pour les offices du dimanche.

Mgr L.-N. Bégin, coadjuteur du Cardinal Taschereau, approuva le projet qui fut aussitôt mis à exécution, et permit de différer de quelques années la construction d'une nouvelle église.

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Il convient ici de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'évolution de la jeune paroisse depuis ces derniers vingt ans ; c'est-à-dire depuis son érection. Pour cela, nous relèverons simplement quelques chiffres dans les archives paroissiales ; ils nous donneront une idée sommaire, mais suffisante du mouvement paroissial pendant ce laps de temps.

RECETTES DE QUELQUES ANNÉES

Année 1875.....	\$367.48
1877.....	487.29
1879.....	357.32
1881.....	500.00
1883.....	506.60
1887.....	617.23
1889.....	622.32
1891.....	780.10
1893.....	859.65
1895.....	765.91

Les recettes ordinaires ayant plus que doublé, il en résulte que la population a augmenté dans la même proportion. La critique ne pourra taxer d'exagération l'éloge que nous avons fait dans les premières pages de cette notice, tant de la valeur du sol de Shenley que de la vaillance de ses premiers colons. Pour ne pas fatiguer le lecteur par une fastidieuse énumération, ajoutons que les recettes ordinaires de 1914 se sont élevées au chiffre de \$2,817.48 ; par conséquent ont suivi la même progression que pendant les premières vingt années de la colonie.

Pour éviter au bienveillant lecteur, la répétition de statistiques toujours ennuyeuses, nous allons indiquer immédiatement l'état actuel de la population de Saint-Honoré :

En 1915, trois cent-quatre-vingts familles, 2,257 habitants, dont 1,670 communiant.

ERECTION CIVILE ET CANONIQUE DE LA PAROISSE

Monsieur le Curé et le Conseil de Fabrique jugèrent que le moment était venu de solliciter auprès des pouvoirs compétents, l'érection civile et canonique de la paroisse de Saint-Honoré. On entama donc le 28 janvier 1900, les négociations à ce sujet, comme en font foi les documents ci-dessous :

« Louis-Nazaire Bégin, par la grâce de Dieu et du
« Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

« A tous ceux que les présentes verront savoir faisons
« que vu :

« 1° La requête en date du vingt-huit janvier dix-
« neuf cent, à Nous présentée, au nom et de la part de
« la majorité des francs-tenanciers d'une partie ci-après
« désignée du Canton de Shenley, Comté et District
« de Beauce, la dite requête demandant l'érection du
« dit territoire en paroisse pour les raisons y énoncées.

« 2° Notre commission en date du trente janvier
« dernier, chargeant le Révérend Monsieur Narcisse
« Proulx, Ptre, Curé de Saint-Évariste de Forsyth, de
« se transporter sur les lieux, après avis préalable, de
« vérifier les allégations de la dite requête et d'en
« dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo*.

« Les certificats signés par Sieur Jean Jobin, d'un
« avis lu publiquement et affiché dimanche, le quatre,
« et dimanche, le onze du présent mois de février, à
« l'issue du service divin du matin, à la porte de l'église
« de Saint-Honoré de Shenley, le dit avis convoquant
« les intéressés pour ou contre la dite requête à une
« assemblée pour le jeudi, quinzième jour du présent
« mois de février à dix heures du matin, auprès de
« l'église de la mission de Saint-Honoré de Shenley.

« 4° Le procès-verbal de *commodo et incommodo* du
« dit Rév. M. Narcisse Proulx, curé de Saint-Évariste,

« en date du quinze février courant, constatant et
« vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés
« dans la requête.

« En conséquence, Nous avons érigé et érigeons, par
« les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous
« l'invocation de Saint-Honoré, Évêque et Confesseur,
« dont la fête se célèbre le trente septembre, la sus-dite
« partie du Canton de Shenley, comprenant une étendue
« de territoire d'environ sept milles de front et
« d'environ sept milles de profondeur, formant une
« superficie d'environ trente-quatre mille acres de
« terre.

« Les lots décrits dans le présent décret, et qu'il
« serait trop long de mentionner ici, sont ceux de l'arpentage primitif du dit Canton de Shenley.

« Pour être les dites cure et paroisse de Saint-Honoré
« entièrement sous notre juridiction spirituelle à la
« charge par les curés ou desservants qui y seront établis
« par Nous ou par Nos successeurs, de se conformer
« en tout aux règles de la discipline ecclésiastique
« établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer
« les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours
« de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant
« à ceux-ci de payer les dîmes et les obligations telles
« qu'usitées et autorisées dans le diocèse, et de leur
« porter respect et obéissance dans toutes les choses
« qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur
« salut éternel.

« Sera Notre présent décret lu et publié au prône de
« la messe paroissiale de Saint-Honoré de Shenley
« les deux premiers dimanches après sa réception.

« Donné à Québec, sous Notre Seing, le sceau du
« diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le dix-
« septième jour du mois de février mil-neuf cent.

† L. N., Archevêque de Québec.

Par mandement de Monseigneur. J.-CL. ARSENAULT
Ptre, Secrétaire.

« Les personnes intéressées à la reconnaissance pour
« les effets civils de la paroisse de Saint-Honoré, sont
« informées que, sous trente jours, ou un jour plus tard,
« si le trentième jour est un dimanche ou un jour de
« fête d'obligation, après la seconde lecture et publi-
« cation du décret d'érection canonique de la dite
« paroisse, dix ou la majorité des habitants francs-
« tenanciers mentionnés en la requête à l'autorité
« ecclésiastique, pour l'obtention du dit décret canoni-
« que, s'adresseront aux Commissaires nommés pour
« l'érection des paroisses et la construction et répara-
« tion des églises, presbytères et cimetières dans le
« Diocèse Catholique Romain de Québec, à l'effet
« d'obtenir la reconnaissance civile du dit décret, et que
« toutes personnes, ayant ou croyant avoir quelque
« opposition ou réclamation à faire à la dite reconnais-
« sance civile seront tenues de les filer et déposer,
« avant l'expiration des dits trente jours entre les
« mains du greffier des dits Commissaires, à défaut de
« quoi elles seront pour toujours forcloses du droit de
« le faire.

J.-A. FEUILTAULT, Ptre, Curé.

« Je soussigné, certifie que le décret ci-dessus et des
« autres parts a été lu et publié par moi, pendant deux
« dimanches consécutifs, savoir : le dix-huit et le
« vingt-cinq du mois de février de la présente année,
« au prône de la messe paroissiale de Saint-Honoré et
« que j'ai donné avis aux intéressés, à l'érection de la
« paroisse de Saint-Honoré que sous trente jours, ou
« un jour plus tard, si le trentième jour est un dimanche
« ou un jour de fête d'obligation, après la seconde lec-
« ture et publication du décret canonique d'érection
« de la dite paroisse, dix ou la majorité des habitants
« francs-tenanciers, mentionnés en la requête à l'au-
« torité ecclésiastique pour l'obtention du dit décret
« canonique, s'adresseront aux Commissaires nommés
« pour l'érection des paroisses et la construction et

« réparation des églises, presbytères et cimetières dans
« le Diocèse Catholique Romain de Québec, à l'effet
« d'obtenir la reconnaissance civile du dit décret et
« que toutes les personnes ayant ou croyant avoir
« quelque opposition ou réclamation à faire à la dite
« reconnaissance civile, seront tenues de les filer et
« déposer avant l'expiration des dits trente jours, entre
« les mains du greffier des dits Commissaires, à défaut
« de quoi elles seront pour toujours forcloses du droit
« de le faire.

« En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat à
« Saint-Honoré, le vingt-cinquième jour de février, mil-
« neuf cent.

« J.-A. FEUILTAULT, Ptre Curé.»

Décret pour la construction de l'église et de la sacristie

« LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la Grâce de Dieu et du
« Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

« A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons
« que vu : le procès-verbal, en date du dix-septième
« jour d'avril courant, du Rév. M. Narcisse Proulx,
« ptre, Curé de Saint-Évariste de Beauce, par Nous
« député dans la paroisse de Saint-Honoré de Shenley,
« comté et district de Beauce, pour ce qui concerne la
« construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle
« sacristie dans la dite paroisse, en conformité d'une
« requête, en date du vingt-cinquième jour de mars de
« la présente année, à Nous présentée à cet effet par
« la majorité des habitants francs-tenanciers de la dite
« paroisse.

« Nous étant assuré que Notre dit député a fidèle-
« ment observé dans l'exécution de la Commission que
« Nous lui avons donnée au sujet de la dite construc-
« tion, les formalités prescrites en pareil cas par les
« lois ecclésiastiques et civiles ;

« En conséquence, Nous avons permis et permettons
« qu'il soit construit, dans cette paroisse de Saint-
« Honoré de Shenley, une nouvelle église et une nou-
« velle sacristie en bois ; et de plus Nous avons réglé et
« réglons ce qui suit :

« 1° La dite église sera placée à environ cinquante
« pieds au nord du Chemin royal, le portail devant être
« tourné vers le sud ;

« 2° Elle aura environ cent cinquante pieds de
« longueur, cinquante-six pieds de largeur et trente
« pieds de hauteur au-dessus des lambourdes ;

« 3° La dite sacristie aura environ soixante pieds de
« longueur, trente-huit pieds de largeur, et seize pieds
« de hauteur entre les deux planchers finis ;

« 4° Les dites dimensions seront prises en-dedans et
« à mesures anglaises ;

« 5° Il ne sera procédé à la construction des dites
« église et sacristie qu'après qu'un plan d'icelles aura
« reçu Notre approbation.

« Sera Notre présent décret lu et publié au prône de
« la messe paroissiale de la dite paroisse de Saint-
« Honoré de Shenley, le premier dimanche après sa
« réception.

« Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de
« l'Archidiocèse et le contre-seing de Notre assistant-
« secrétaire, le dix-neuf avril, mil-neuf cent.

† L.-N., Archevêque de Québec.

Par mandement de Monseigneur,

EUG. C.-K. LAFLAMME, Ptre,
Ass. Secrétaire.

« Je soussigné, Curé de Saint-Honoré de Shenley,
« certifie avoir lu et publié le décret ci-dessus au prône
« de la messe paroissiale de la dite paroisse, dimanche,
« le vingt-deux avril.

« En foi de quoi, j'ai signé le présent au dit lieu, le
« vingt-deux avril mil-neuf cent.

J.-A. FEUILTAULT, Ptre, Curé.»

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Maintenant, tout était prêt pour la construction de l'église : l'état budgétaire de la Fabrique était des plus satisfaisants ; les économies réalisées au cours de ces dernières années, et l'excellent esprit de la population, facilitèrent l'exécution de la grande entreprise qui fut confiée à un entrepreneur de talent, Monsieur J.-Allyre Métivier, de Saint-Damien. Celui-ci répondit pleinement à la confiance du Conseil de Fabrique à la fin d'août 1909, il leur présentait un travail bien fini, absolument remarquable dans l'ensemble et dans le détail, d'après le témoignage de S. G. Mgr L.-N. Bégin, lui-même. L'édifice mesure 165 pieds sur 60 et 48 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes.

Le sommet de la tour s'élève à 169 pieds au-dessus du sol. Un beau carillon de trois cloches, sorties des ateliers Paccard, d'Annecy (France), attendait d'y être installé ; au-dessus du chœur, un petit campanile avait également reçu une petite cloche pour les appels, le catéchisme, etc.

Une vaste sacristie, parfaitement aménagée, faisant suite à l'église et mesurant 60 pieds sur 40 fut construite en même temps. Les plans de l'église et de la sacristie sont dus à M. David Ouellet, architecte distingué de Québec.

La paroisse de Saint-Honoré pouvait à bon droit être fière de la superbe demeure qu'elle donnait au Bon Dieu. L'excellent Curé avait eu, non sans quelques difficultés, le rare talent et la grande consolation de conduire à bonne fin cette entreprise. Grâce à une particulière protection de saint Joseph, on n'avait eu à déplorer aucun accident, quoique l'imprudence des couvreurs eût failli causer un sérieux incendie.

Tous les cœurs étaient donc à la joie, lorsque S. G. Monseigneur L.-N. Bégin daigna venir bénir solennellement la nouvelle église, le 22 octobre 1902.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé



ÉGLISE DE ST-HONORÉ

Georges-Raphaël Fraser, ancien curé. Ce même jour, S. G. Mgr Bégin bénissait le beau carillon de trois cloches qui complète dignement l'œuvre de M. l'abbé Feuiltaut. La première cloche pèse 2,757 livres et porte les noms de Jésus, Marie, Joseph ; la deuxième, du poids de 1,965 livres, a reçu le nom de Honoré ; la troisième, Anne, pèse 1,409 livres.

La réputation de la maison Paccard est universelle ; c'est dire que le nouveau carrillon a donné dès le premier jour entière satisfaction. Avec le temps, la sonorité des cloches n'a fait qu'augmenter : c'est une vraie fête, aux jours de grande solennité, de prêter l'oreille à leurs religieuses harmonies.

DÉPART DE M. L'ABBÉ FEUILTAULT

Le zélé pasteur qui gouvernait la paroisse depuis 1894 ne devait plus y passer que trois ans. Sa santé compromise par des fatigues exceptionnelles, l'obligea à prendre un repos provisoire, pendant lequel M. l'abbé Fortunat Rouleau le remplaça pour les fonctions du saint ministère.

Se croyant bien rétabli, l'ardent Curé revint à son poste et se dépensa avec une nouvelle ardeur pour l'avancement de sa chère paroisse. L'église, la sacristie, le presbytère furent assurés à l'Association d'Assurance mutuelle des Fabriques ; on fit le transfert des corps dans le nouveau cimetière érigé en 1897 par le Révérend M. Fraser.

L'altération de sa santé contraignit M. Feuiltaut à demander un auxiliaire permanent ; Mgr l'Archevêque fit aussitôt droit à sa requête et lui donna pour vicaire M. l'abbé Aurélius Michaud. Cependant, vaincu par la maladie, le vaillant Curé dut prendre sa retraite et

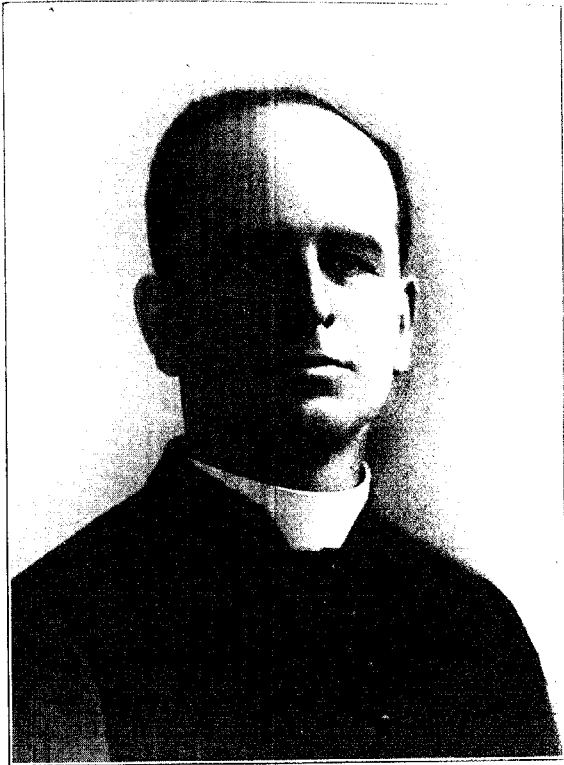
quitter Saint-Honoré à la fin de novembre 1905. Ce saint prêtre emporta les regrets unanimes des bons paroissiens au service desquels il avait usé ses forces et consacré ses grandes qualités d'esprit et de cœur.

M. L'ABBÉ P-A. GODBOUT, 6e CURÉ

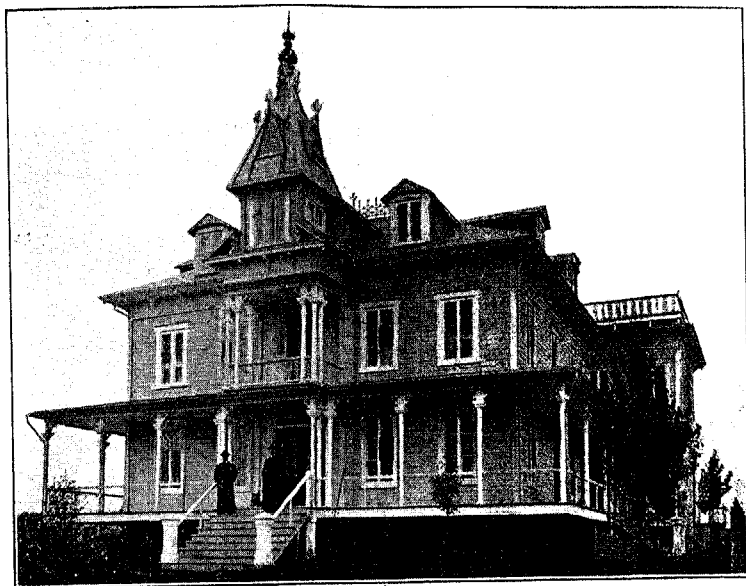
Son successeur, M. l'abbé Pierre-A. Godbout ne passa que quatre ans à Saint-Honoré. Pendant sa courte administration, il dota sa paroisse d'un superbe presbytère. De fait, l'humble maisonnette qui servait de logement au Curé depuis les origines de la Mission contrastait piteusement avec la magnificence de la Maison de Dieu. Malgré des améliorations répétées, elle était devenue tout à fait insuffisante et inconfortable ; aussi, quoique la nouvelle entreprise dût aggraver notablement la dette de la Fabrique, fût-elle votée sans difficulté par l'assemblée paroissiale.

Monsieur D. Ouellet, architecte de notre belle église, en dressa les plans ; M. Théophile Dubé, entrepreneur, de Saint-Honoré, se chargea de l'exécution. Il réussit pleinement à satisfaire les plus difficiles en livrant à la Fabrique l'un des plus remarquables presbytères de l'Archidiocèse. Placé sur un terrain surélevé, à plus d'un arpent de la grande rue, il joint aux avantages d'un isolement relatif celui de la proximité de l'église.

Le Révérend M. Godbout échangea la cure de Saint-Honoré pour la cure de Sainte-Croix, en septembre 1909. Son vicaire, M. l'abbé Bilodeau, le suivit dans sa nouvelle paroisse.



L'ABBÉ P.-A. GODBOUT,
Sixième curé. (1905-1909)



PRESBYTÈRE DE ST-HONORÉ



L'ABBÉ THOMAS CLOUTIER,
Vicaire. (1909-1912)



L'ABBÉ EUGÈNE BEAUDET,
Vicaire. (1913-)



L'ABBÉ M.-G. LEMIEUX,
Septième curé, (1909-)

MISSION DE SAINT-HILAIRE DE DORSET

Depuis quelques années, une nouvelle Mission s'était développée à huit milles du village de Saint-Honoré, la mission de Saint-Hilaire de Dorset. Elle était desservie par le Révérend M. Louis Carrier, prêtre résidant à Saint-Honoré, et né dans cette paroisse. Au bout de deux ans, par suite de raisons que nous n'avons pas à apprécier, M. l'abbé Carrier, promu à la cure de Saint-Louis de Pintendre, ne reçut pas de successeur à Dorset.

M. L'ABBÉ M. G. LEMIEUX, 7^e CURÉ DE SAINT-HONORÉ

(1909)

La pénible situation des colons de Dorset émut douloureusement le nouveau curé de Shenley ; il intervint sans retard auprès de Mgr l'Archevêque et obtint en 1910 l'autorisation de rouvrir la Mission de Saint-Hilaire, en se chargeant lui-même du service religieux. Il y fit bâtir, par M. Octave Bellegarde, entrepreneur à Saint-Honoré, un très confortable presbytère ; en 1912, un prêtre-résident, M. l'abbé Æmilus Michaud devint le premier curé de la jeune mission.

Après plusieurs mois d'attente, le Rév. M. Lemieux reçut enfin un vicaire pour cadeau de Noël (1909) : c'était M. l'abbé Thomas Cloutier, son ancien élève au Collège de Lévis. Le jeune prêtre se montra constamment l'auxiliaire intelligent et dévoué de son cher curé ; malheureusement, ses forces trahirent son zèle, et, après deux ans et demi de ministère, il dut, bien à contre-cœur, prendre un repos devenu absolument nécessaire.

Cette fois encore, Monsieur le Curé attendit pendant cinq longs mois la nomination d'un nouveau vicaire ; enfin, dans les premiers jours de janvier 1913, Mgr P.-Eug. Roy, Évêque d'Eleuthéropolis, Administrateur du diocèse, lui envoyait pour étrennes M. l'abbé Eugène Beaudet, notre vicaire actuel.

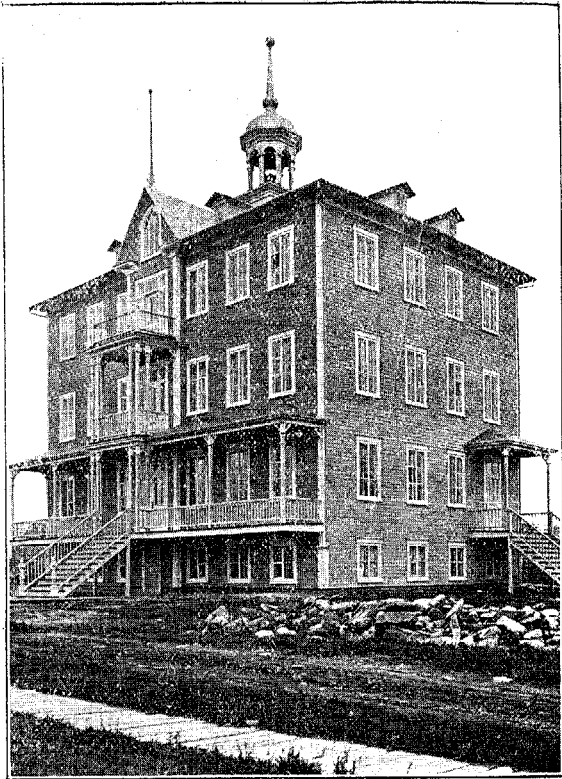
C'était un heureux choix : Ancien élève du Rév. M. Lemieux, comme M. l'abbé Cloutier, l'excellent vicaire, aimé et apprécié de son digne Curé, a conquis l'estime et la sympathie des paroissiens, par son aménité et son dévouement sacerdotal.

CONSTRUCTION DU COUVENT

A l'arrivée de M. l'abbé Lemieux, une question était pendante, celle de la construction d'un couvent. Le village possédait bien deux écoles élémentaires, mais nul n'ignore la grande difficulté que rencontrent périodiquement nos Commissaires d'écoles pour se procurer des institutrices sérieuses et compétentes.

Depuis l'origine de la colonisation du Canada, les communautés enseignantes y ont justement acquis une situation prépondérante dans le domaine de l'éducation. Rien de plus naturel : dans ces Instituts, les religieux consacrent leur existence tout entière à leurs nobles et délicates fonctions ; ils y appliquent tous leurs talents naturels et acquis, perfectionnés par l'expérience de leurs devanciers ; de là leur maîtrise dans l'art de l'enseignement.

Depuis quelque vingt ans, la diffusion de ces communautés et l'arrivée dans notre pays de plusieurs Congrégations françaises ont créé à nos paroisses des conditions exceptionnellement avantageuses. La plupart des Commissions scolaires appréciant les ser-



COUVENT DE ST-HONORÉ

vices que ces éminents éducateurs rendent à la jeunesse, ont doté leurs villages de collèges et de couvents.

Nous devons reconnaître que Saint-Honoré ne s'empressa pas d'entrer dans le mouvement, et, lorsque, en octobre 1909, le Rév. M. Lemieux parla de bâtir un Couvent, son projet rencontra plus d'un contradicteur chez ceux-là mêmes qui devaient en bénéficier directement. Sans s'émouvoir de ces dispositions, M. le Curé n'hésita pas, dans l'intérêt de son peuple, à s'imposer la tâche d'éclairer les esprits prévenus ou ignorants, dans une visite particulière à chacune des familles de la paroisse. — La cause fut bien vite gagnée et les souscriptions volontaires permirent de commencer les travaux dès le printemps de 1910.

Le Gouvernement donna un généreux subside, grâce à notre dévoué député, M. Art. Godbout, avocat ; la Fabrique alloua mille piastres et donna un vaste terrain pour le couvent et ses dépendances ; le Rév. M. Godbout avait laissé un legs de trois cents piastres ; M. le curé Lemieux en donna autant. Bref, M. le curé, à qui ces messieurs avaient remis pleins pouvoirs, devant le succès de son initiative, réussit à bâtir un très joli couvent à quatre étages, de soixante pieds sur quarante-cinq, au devis de \$8,500.00, pouvant aménager quatre grandes classes, un oratoire et les appartements des Sœurs. Le dernier étage comprend en outre une vaste salle des fêtes et un dortoir pour les pensionnaires.

M. Octave Bellegarde, entrepreneur à Saint-Honoré, fut l'architecte et l'entrepreneur du Couvent. L'entreprise était entre bonnes mains ; on en avait pour garants la grande École de Saint-Martin, le beau Couvent de Saint-Gédéon, etc.

Parmi ceux qui favorisèrent, dès la première heure, l'exécution du projet, citons Mme Romuald Beaudoin, MM. Joseph, Urbain et Thomas Beaudoin, qui souscrivirent spontanément chacun cinquante piastres, M. Onésime Lacasse qui souscrivit cent piastres, Mme

Louis Carrier, du village qui donna cinquante piastres, M. Théophile Dubé qui accompagna M. le Curé dans sa campagne en faveur du couvent.

Ajoutons que les dissidents, expérience faite, se sont loyalement ralliés et ont, en maintes rencontres, encouragé les bonnes Religieuses qui se dévouent sans calculer en faveur des enfants de Saint-Honoré.

La Commission scolaire se chargea naturellement de l'ameublement des classes ; elle fit grandement les choses. Monsieur le Curé se réserva le soin d'aménager, de meubler les pièces réservées aux Sœurs : Literie complète, meubles, poêle, ustensiles de cuisine, il pourvut libéralement à tout. Il donna pour le petit Oratoire : une belle statue de saint Joseph, un ostensor, des ornements dont plusieurs de toute beauté, des tapis, une lampe, un encensoir, des fleurs artificielles, un Chemin de Croix, etc., etc.

La Fabrique céda généreusement un autel, des vases sacrés et une statue du Sacré-Cœur. M. Honoré Grégoire, marchand, a offert une jolie statue de Notre-Dame de Lourdes.

Le Rév. M. Lemieux ne s'épargna aucune peine pour procurer au divin Maître une demeure très convenable ; pour donner aux Sœurs de la Charité de Saint-Louis, non seulement le nécessaire, mais le confort. — Les bonnes Religieuses n'oublieront jamais sa délicate charité, dont elles reçoivent encore fréquemment des marques touchantes ; leurs prières sollicitent de la divine libéralité grâces et bénédictions de toutes sortes pour leur généreux Bienfaiteur.



RÉVÉRENDE MÈRE STE ADÉLAÏDE,
des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.
Première Supérieure du couvent.

ARRIVÉE DES SŒURS

Les Sœurs fondatrices du Couvent arrivèrent à Saint-Honoré le 24 août 1911 ; c'étaient la Révde Mère Sainte Adélaïde, supérieure, Mère Anna-Maria, maîtresse de classe et Sœur Marie-Albert, oblate ; une postulante et une institutrice complétaient le personnel enseignant.

Les enfants de Shenley s'attachèrent bien vite à leurs nouvelles maîtresses et, par leur docilité et leur application, leur facilitèrent leur tâche éducationnelle. Le pensionnat se recruta rapidement et les succès récompensèrent sans tarder le dévouement des maîtresses et le travail des élèves. Dès la première année, trois jeunes filles obtinrent leur diplôme au Bureau des Examineurs ; l'année suivante, les succès furent encore plus brillants. La bonne Mère Sainte Adélaïde se dépensait sans compter pour ses chères enfants ; aussi son départ, aux vacances de 1913, laissa-t-il un grand vide dans le cœur de ses élèves, des protecteurs et des amis de l'œuvre.

Sa chère compagne de fondation, mère Anna-Maria, justement appréciée à cause de son zèle et de son savoir-faire, nous a quittés bien inopinément en août 1914. Étant retournée au pays natal pour revoir sa famille, elle n'a pu rentrer au Canada par suite de la terrible guerre qui ensanglante actuellement la France et la plus grande partie de l'Europe.

A cette heure, mère Anna-Maria soigne les blessés, en attendant le retour de la paix qui lui permettra de revenir parmi nous.

BÉNÉDICTION DU COUVENT

Cette belle et imposante cérémonie eut lieu le 18 octobre 1911. Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, dont la bonté est proverbiale, désirant récompenser les paroissiens de Saint-Honoré des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour bâtir un si beau couvent, voulut venir lui-même le bénir.

Vers les 3 heures de l'après-midi, les cloches sonnant à toute volée annoncent l'arrivée de Sa Grandeur. Toute la paroisse est en liesse. Tous les cœurs sont à la joie. L'église paroissiale est envahie par les fidèles anxieux d'entendre les sages et paternels conseils de leur Vénérable Archevêque.

Dans une courte allocution, Sa Grandeur nous fit voir tous les avantages d'une éducation chrétienne et le bien immense que nous pourrions retirer de notre couvent. Il fit aussi le plus bel éloge des Sœurs de la Charité de Saint-Louis qui venaient se dévouer pour nos chers enfants. Puis il félicita chaudement M. le Curé et ses paroissiens d'avoir érigé avec entente parfaite, un couvent aussi magnifique.

Et après avoir donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement, Sa Grandeur, accompagnée de M. le Curé, le Rév. G.-M. Lemieux, et du Rév. M. Ulric Brunet, curé de Saint-Martin, se rendit processionnellement au couvent pour en faire la bénédiction. Tous les curés voisins étaient présents.

Le lendemain, Mgr l'Archevêque alla en compagnie de notre Curé, M. G.-M. Lemieux et de son frère, M. l'abbé Célestin Lemieux, professeur au Collège de Lévis, visiter la mission de Saint-Hilaire de Dorset. Monsieur Xavier Nadeau avait bien voulu mettre à leur disposition ses deux magnifiques chevaux et les conduire lui-même à Saint-Hilaire.

DEUX BELLES STATUES

Deux magnifiques statues du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur immaculé de Marie, en bronze doré, de l'importante maison artistique de Vaucouleurs (France) ont été solennellement bénites et placées à droite et à gauche de l'entrée principale de l'église, sur la terrasse du perron en ciment, que le Rév. M. Lemieux a fait construire en 1912. Une grille en fonte d'un beau dessin entoure le perron et lui donne le plus gracieux aspect. Deux réverbères montés sur d'élégantes colonnes complètent l'ornementation de ce perron.

CONCLUSION

LE VILLAGE DE SAINT-HONORE

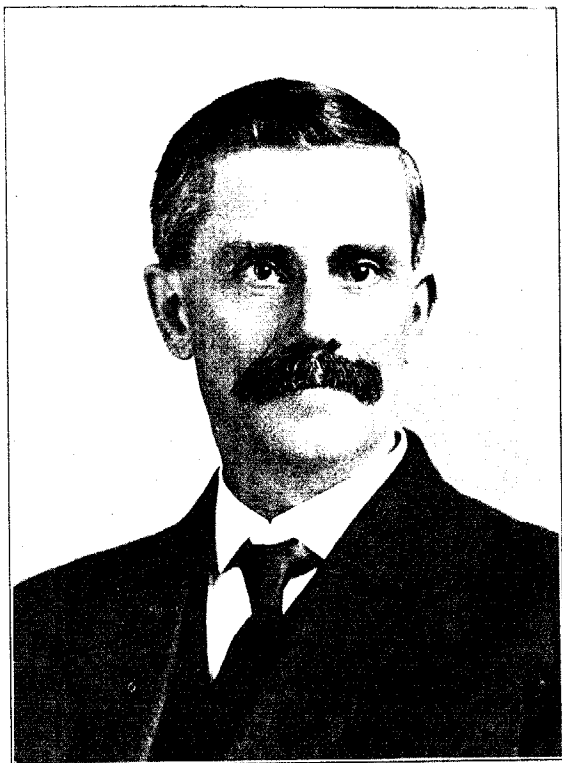
Un demi siècle s'est écoulé depuis le jour où le premier colon mit hache en bois pour bâtir son humble logis sur la Grande Ligne, là où s'élève aujourd'hui le village de Saint-Honoré de Shenley.

Quel progrès depuis lors ! Lorsque la chapelle de la Mission fut construite, dans l'automne de 1868, cinq ou six maisonnettes s'échelonnaient le long du chemin principal ; aujourd'hui le Village de Saint-Honoré possède 132 feux et renferme tous les éléments d'un centre rural florissant.

Déjà, depuis le 24 juillet 1910, M. Alphonse Desjardins, sur la demande de M. le Curé, a doté notre paroisse d'une Caisse Populaire qui est très florissante. M. Jean Jobin, le dévoué secrétaire de la municipalité, en fut le premier gérant ; c'était un choix magnifique. Il y a un an, ses occupations multiples l'obligèrent à démissionner. Cette importante et délicate fonction fut alors confiée à M. le Docteur Joseph Goulet ; elle ne pouvait tomber en meilleures mains. Sous son intelligente administration, notre Caisse Populaire marche dans la voie du progrès et a rendu à notre paroisse de nombreux services.

Encourageons donc de toutes nos forces cette belle et patriotique institution.

Nous voguons en pleine ère de progrès : M. Omer Côté, notre notaire, vient d'installer dans ses bureaux une succursale de la Banque Nationale ; un groupe de citoyens influents se sont associés pour établir un réseau de téléphone local, correspondant avec les autres lignes. Les électeurs de Saint-Honoré ont eu



M. HONORÉ GRÉGOIRE.
Maire de St-Honoré.

la bonne fortune de confier les intérêts de la municipalité à un homme d'initiative et d'expérience. M. Honoré Grégoire, maire de Saint-Honoré, est un ennemi de la routine, ce chancre de nombre de paroisses rurales ; actuellement, il mène activement la campagne des bons chemins, et telle ornière qui faisait périodiquement le désespoir de nos cultivateurs est en train de devenir une belle route macadamisée : Ne sommes-nous pas *littéralement* sur la voie du progrès ?

Notre médecin, le Docteur Goulet, jouit de la confiance des familles et de la considération publique bien au-delà des limites de la paroisse.

Le village de Saint-Honoré compte un hôtel de tempérance tenu par Mme Nérée Lemay, deux restaurants : celui de M. Alfred Roy et celui de M. H. Veilleux ; trois grands magasins généraux bien achalandés appartenant respectivement à MM. Honoré Grégoire, Louis Champagne et Archillas Saint-Pierre ; une bijouterie, tenue par M. Patry.

On y trouve un artiste-photographe, M. B. Racine ; un tailleur, M. Beaulieu ; un boucher, trois forgerons, un ferblantier, deux cordonniers. N'y cherchez pas de vendeurs de boisson : M. le Curé et le Conseil municipal leur font une guerre sans merci.

M. Théophile Dubé, entrepreneur, possède à la sortie du village un beau moulin à scies. M. Joseph Poirier vient aussi d'y ouvrir tout récemment une beurrerie-fromagerie.

Dans les rangs, on compte deux moulins à scies, propriétés de M. Ulric Blais ; cinq beurreries-fromageries, deux boutiques de forge, un magasin.

Saint-Honoré de Shenley offre cette particularité que la partie centrale est loin d'être la plus animée. Généralement, la vie rayonne du centre vers la circonférence : ici, point. De beaux chemins, coupant la Grande-Ligne à angle droit, conduisent vers des Rangs bien bâtis, plus beaux que le village principal, avec des terres admirablement cultivées.

Autour de l'église paroissiale, les « anciens » sont venus goûter les douceurs reposantes du soir de la vie. L'animation, le travail, le succès des rangs entourent le paisible village d'un réseau tout rayonnant de vie intense.

Si l'ami lecteur, épris de solitude, est désireux de dresser sa tente dans un petit village exquis de calme, délicieux de douceur et de recueillement, on tient à sa disposition maints logis fort agréables et plusieurs emplacements très avantageux à Saint-Honoré de Shenley où une sympathique population lui réserve le plus cordial accueil.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Il y a soixante-dix ans.....	7
Les colons.....	8
Commencement de mission.....	9
Encore des colons.....	11
Temps héroïques.....	11
Premiers succès.....	13
Revers de médaille.....	14
Retour vers la terre.....	16
Construction d'une chapelle.....	17
Le cimetière et le presbytère.....	18
Nomination du premier curé de Saint-Honoré.....	18
Missionnaires et colons.....	20
Un brave homme.....	21
Première sépulture.....	22
Premier baptême.....	23
Bénédictio n du cimetière.....	23
Le premier mariage.....	23
« A la guerre comme à la guerre ».....	24
Un chemin de croix.....	25
Nos bienfaiteurs.....	25
Don d'une cloche.....	26
Règlement pour le chauffage de la chapelle.....	27
Engagement d'un connétable.....	29
Première visite pastorale.....	29
Améliorations importantes.....	30
Nos bienfaiteurs.....	31
Départ de M. l'abbé Faucher.....	34
M. l'abbé L.-L. Quézel.....	35
M. l'abbé D. Gosselin.....	35
M. l'abbé G.-R. Fraser.....	35
Confrérie du T.-S. Rosaire.....	36
Dévotion au Sacré-Cœur.....	36
Visite de S. Ém. le Cardinal Taschereau.....	38
M. l'abbé J.-A. Feuiltault, 5e curé.....	38
Quelques chiffres significatifs.....	39
Érection civile et canonique de la paroisse.....	41
Construction de l'église.....	46
Départ de M. l'abbé Feuiltault.....	47
M. l'abbé P.-A. Godbout, 6e curé.....	48

	PAGES
Mission de Saint-Hilaire de Dorset.....	49
M. l'abbé M.-G. Lemieux, 7 ^e curé de Saint-Honoré.....	49
Construction du couvent.....	50
Arrivée des Sœurs.....	53
Bénédictioin du couvent.....	54
Deux belles statues.....	55

CONCLUSION

Le village de Saint-Honoré.....	56
---------------------------------	----

INDEX DES GRAVURES

M. le chanoine J.-A. Faucher, premier curé.....	entre pages	19-20
M. l'abbé L.-L. Quézel, deuxième curé.....	“ “	34-35
M. le chanoine D. Gosselin, troisième curé.....	“ “	34-35
M. l'abbé G.-R. Fraser, quatrième curé.....	“ “	34-35
M. l'abbé J.-A. Fueiltault, cinquième curé.....	“ “	35-36
L'église de Saint-Honoré.....	“ “	45-46
M. l'abbé P.-A. Godbout, sixième curé.....	“ “	47-48
Presbytère de Saint-Honoré.....	“ “	48-49
M. l'abbé M.-G. Lemieux, septième curé.....	“ “	49-50
M. l'abbé Thomas Cloutier, vicaire.....	“ “	49-50
M. l'abbé Eugène Beaudet, vicaire.....	“ “	49-50
Le couvent de Saint-Honoré.....	“ “	50-51
Révde Mère Ste-Adélaïde, première supérieure du couvent.....	“ “	52-53
M. Honoré Grégoire, maire de Saint-Honoré.....	“ “	56-57